



Communiqué de presse relatif à l'Instance Centrale de Prévention de la corruption

Depuis l'adhésion du Maroc à la Convention des Nations Unies contre la corruption, la création d'une instance nationale dotée de l'indépendance et des moyens nécessaires pour combattre ce fléau, jusque là revendication portée principalement par Transparency Maroc, est devenue un droit et une concrétisation indispensable des engagements de notre pays à l'égard de la communauté internationale.

Forte de cet acquis, notre association s'est impliquée fortement aux côtés du gouvernement dans les travaux préparatoires pour la création de l'Instance Centrale de Prévention. Elle a été néanmoins déçue par la version finale du décret qui consacre un organisme dépourvu à la fois de l'autonomie institutionnelle et de tout pouvoir en matière d'investigation et de poursuite. Malgré ses réserves à ce sujet, Transparency Maroc a continué sa mobilisation pour que l'Instance puisse prendre le meilleur départ possible.

La nomination de son président le 20 août dernier annonce le démarrage imminent de son travail et l'élaboration dans des délais raisonnables d'un diagnostic général et partagé de la situation qui servira de base à la définition d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

L'un des défis majeurs à relever est de gagner la confiance de la société. Certes le tabou qui a longtemps pesé sur ce sujet a pu être partiellement levé. Mais la confiance des citoyens dans la réussite d'une politique de lutte contre la corruption se trouve fortement ébranlée par l'annonce sans lendemain de nombreuses réformes, la multiplication de discours moralisateurs et l'extension du champ de l'impunité. En tant qu'organisme public constitué à la fois des représentants de l'Etat et de la société civile, l'ICPC est bien placée pour œuvrer à la reconstruction de cette confiance. Mais ses chances de réussite demeurent tributaires de la réduction du fossé qui sépare le discours officiel de l'Etat du comportement de ses représentants et de son engagement réel pour le respect du droit en vigueur.

En tant qu'organisation non gouvernementale, Transparency Maroc trouvera au sein de cette instance d'autres représentants de la société civile avec lesquels elle partage l'essentiel de ses analyses et de ses propositions. Ils feront corps avec les autres membres issus des organismes publics, pour construire une démarche commune, concevoir des politiques à la hauteur des attentes des citoyens et veiller à leur application

Transparency Maroc souhaite trouver dans l'instance à la fois un interlocuteur public privilégié en la matière, mais aussi un espace permanent de dialogue, d'expertise, de proposition et de plaidoyer. Elle veillera à le consolider et à y relayer la demande citoyenne qui restera la source privilégiée de son plaidoyer.

Le Bureau Exécutif
Transparency Maroc
Casablanca le 23 septembre 2008